



## Bail commercial ouverture sandwicherie

Par **Jul21**, le **14/03/2014** à **10:24**

Bonjour,

Dans l'impasse, j'espère trouver qq réponses à mes questions.

Je suis sur le projet d'ouvrir une sandwicherie (chaud ou froid) et le local que j'ai sélectionné (reprise de bail) est à destination d'activités de prestation de service, négoce, et vente de marchandises. Il est précisé également que le preneur peut adjoindre des activités connexes ou complémentaires.

Ma question : est-ce que l'activité de sandwicherie est possible avec ce genre de bail ?

Je remercie d'avance TT ceux qui pourront m'éclairer sur ce sujet.

Bonne journée